



**HAL**  
open science

## Précarité et maternité dans l'Espagne contemporaine

Julia Fassini

► **To cite this version:**

Julia Fassini. Précarité et maternité dans l'Espagne contemporaine. Anthropologie sociale et ethnologie. 2018. dumas-01951965

**HAL Id: dumas-01951965**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01951965>**

Submitted on 11 Dec 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UFR ALLSH

Département d'Anthropologie

Master 1 d'Anthropologie sociale et culturelle, Spécialité recherche,

Parcours Santé

---

# **Précarité & Maternité dans l'Espagne contemporaine**

---

Julia Fassini

Sous la direction de Sandrine Musso

2017-2018

## Remerciements

Je remercie chaleureusement ma directrice de recherche Sandrine Musso pour sa patience, son écoute et sa bienveillance.

À mes parents, je vous dois tout. Merci de m'avoir appris l'Amour inconditionnel, vous êtes mon préambule et mon éternel. Dans mes yeux vous brillerez toujours.

À mon frère Enzo, mon âme sœur.

Mes sœurs Jenna et Jessika, merci à vous et vos enfants de faire vivre notre famille dans la joie.

Mes oncles, mes tantes, mes cousins et ma grand-mère je vous remercie de m'avoir appris à tout partager, notre famille est ma plus grande fierté. Une pensée particulière va pour ma tante Patou, et mes cousines Vanessa et Mélodie.

Merci à ma cousine Julie pour son infinie patience dans les corrections de mes écrits.

Merci à Monsieur Dutron pour m'avoir fait faire connaissance avec moi-même, vos conseils restent ancrés en moi.

Je remercie ma famille de Madrid, Begoña, Estefan et leurs enfants pour m'avoir donné toute la chaleur du monde pendant ces quelques mois, j'espère pouvoir en faire autant un jour.

Merci à Hager, Marianne, Eleonora, Mélanie, Chainaise, Mérane, Camille, Andréa, Younes, Islam et Fatima pour m'avoir ouvert le champ des possibles.

À Toupie, merci d'exister.

À Zahra, tu es ma plus belle rencontre, merci de m'avoir donné des ailes.

À Ali, merci de partager ma vie et de m'apprendre un peu plus chaque jour les vertus de la communication.

C'est tout naturellement à mon Abuelo que je dédicace ce mémoire, merci de guider mes pas, ignorant les mondes et les années qui nous séparent, tous les chemins me mènent à toi.

## **Sommaire p.3**

### **Introduction p. 8**

## **Précarité & Maternité dans l'Espagne contemporaine p. 11**

### **I- Le contexte espagnol**

#### *1. L'Espagne : pays en pleine mutation*

##### A. Un puzzle d'identités sociales

Les conséquences de la guerre civile sur les revendications régionales

L'exemple du pays Basque et de la Catalogne

##### B. Une société affectée par la crise

La crise en Espagne

« Los indignados »

La fin du bipartisme

Les conséquences de la crise sur les jeunes

#### *2. L'Héritage chrétien dans les représentations de genre*

##### A. La place des femmes dans la Bible

La femme porte de l'enfer

Une propriété privée

Le sexe

La punition

##### B. Violences de genres

Protection et droit d'assistance aux victimes

Le rôle des médias

Conséquences de la violence de genre sur les fils et filles exposés

##### C. Le droit des femmes à disposer de leur corps, un exemple : l'avortement

Un droit constamment menacé

L'interruption volontaire de grossesse aujourd'hui

#### *3. L'Encadrement de la grossesse en Occident*

##### A. La perception de la sexualité

Sexualité et capitalisme

La sexualité féminine assujettie au contrôle scientifique

B. Les femmes et la grossesse

L'éviction progressive des femmes du savoir médical

Les violences obstétriques : un exemple de violence de genre dans le système biomédical

## **II-Genre et Précarité**

### *1. Précarité : cadre théorique*

A. La précarité, conséquence d'une dégradation des conditions de travail

Les conséquences de la révolution industrielle sur la perception de l'humain

Précarité et identité sociale

B. La précarité économique : fruit d'une série de rupture sociale, affective ou spatiale

Le capital social

La vulnérabilité relationnelle

### *2. Maternité et condition sociale*

A. Parentalité et Education

L'expérience de la parentalité

La pratique de la parentalité

B. Les mères célibataires

Histoire des mères célibataires

La Maternité un facteur accentuant la précarité

Le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri

### *3. L'Histoire coloniale et son influence dans le contexte migratoire*

A. Femmes en migration

Les rapports de genre dans la migration

Une stigmatisation liée à un passé colonial

Quelques effets de la migration sur les migrantes

B. Une inter-influence entre migration et précarité

Une population fragilisée par la migration

Une orientation vers le Care

L'exclusion des travailleuses migrantes des politiques du Care

### **III-La vie en centre d'hébergement social**

#### *1. Une vie sociale complexe*

##### A. Les rapports familiaux

Les parents proches

La relation aux enfants

La place des hommes

##### B. L'Espace, la notion du privé et du publique

L'intimité

Les rapports entre mères

##### C. L'éducation comme bien social

Une valorisation du rôle de mère

Education et migration

#### *2. Les professionnels sociaux : des acteurs clés dans la vie en centre d'hébergement social*

##### A. Un cadre normatif exigeant

Le rythme au sein des centres

Les normes pratiques

##### B. Des relations dissymétriques

L'échange

La décentralisation et ses conséquences sur le social

#### *3. Un objectif unique : L'émancipation par le travail*

##### A. « L'intégration » des femmes au travail

Typologie de l'intégration professionnelle

L'emploi au féminin

##### B. L'insertion professionnelle

La formation des professionnels sociaux

Les formations proposées aux usagères

### **Conclusion**

## Bibliographie

En moins d'un demi-siècle, l'Espagne a connu de profonds changements, non seulement politiques mais aussi sociaux et économiques.

Depuis la fin de la dictature franquiste de nombreuses mutations politiques ont eu lieu, depuis la transition démocratique en passant par la monarchie, mais également l'entrée dans l'union Européenne en 1986 pour qui la fin du Bipartisme sur la scène politique espagnole a sonné un nouveau rebondissement.

Au niveau social la transition démocratique n'est pas restée sans conséquences.

Les revendications régionales étouffées pendant plus de 40 ans renaissent de leurs cendres et réclament plus d'autonomie, les mutations relatives au bouleversement de l'emploi tel que le déversement du secteur primaire vers le secondaire et du secondaire vers le tertiaire ont entraîné un exode rural sans précédent.

Ces ruptures spatiales ont elles aussi contribué aux profondes transformations de la famille.

Après le départ de Franco et la diminution de la prégnance catholique dans les mœurs on observe une redistribution des rôles masculin et féminin, notamment au niveau législatif, puisque à la notion de puissance paternelle on voit se substituer le principe de coparentalité (Brunetti-Pons ;2004).

La loi légalisant l'avortement dès 1985 témoigne d'un changement spectaculaire dans des mœurs profondément marquées par le Catholicisme.

Le gouvernement de Zapatero est porteur de nouvelles mesures, plus particulièrement avec les réformes législatives de 2005 qui tendent vers la flexibilité d'une construction familiale, particulièrement en légalisant le mariage homosexuel ou le divorce express.

L'Espagne surprend et étonne, c'est un pays paradoxal ou malgré la séparation de l'Eglise et de l'Etat depuis 1979 le pouvoir religieux reste omniprésent sur la scène politique, il participe activement aux débats sociaux actuels (comme l'avortement), et son enseignement reste obligatoire dans les programmes scolaires. Loin du principe de laïcité franco-français, les discours religieux tendent à se diffuser et se redessinent dans les domaines sociaux ou médicaux. Le corps des femmes et leur droit d'en disposer ne sont jamais vraiment acquis et ils restent toujours au centre des discours et des débats politiques.

Nous connaissons tous les conséquences dramatiques de la crise en Europe, et plus particulièrement dans la Péninsule Ibérique où elle a largement contribué à une paupérisation de la société.

Il importe ici de différencier et de préciser les termes de pauvreté et de précarité. La pauvreté serait définie en rapport au bien-être économique, elle peut être traditionnelle, marginale ou disqualifiante (Paugman 2005). Les économistes ont tenté de quantifier la pauvreté, ils ont perçu le revenu, la consommation et la qualité de vie comme indicateurs privilégiés permettant de la rendre mesurable, ces indicateurs fonctionneraient toujours en résonance avec les autres membres de la société (Wagle 2002). La précarité est ici perçue comme une fragilisation des liens sociaux, plus particulièrement des cadres intégrateurs, séparant l'individu d'un système d'interdépendance favorisant la solidarité. La précarité caractérise une incertitude vis-à-vis du futur, plus particulièrement dans le cadre professionnel.

Le genre a été défini comme la construction d'un rôle social autour d'une différenciation sexuelle. Pour Ann Oakley initiatrice de cette notion en 1972, les différences entre les sexes ne sont non pas innées, mais dues à un apprentissage social.

Elle perçoit l'assignation de la femme à la maternité et aux tâches domestiques, l'excluant de la vie professionnelle et politique, comme une croyance qui ne s'appuie nullement sur la biologie.

La parentalité a été un débat central autour de cette théorie.

Le rôle masculin contraignant l'homme à assurer le revenu du ménage et la femme à créer les conditions psychologiques au bon vivre dans la maisonnée, ont vu des transformations législatives modifier ces dynamiques, notamment en substituant la notion de « puissance paternelle » à celle de « coparentalité ».

Aujourd'hui c'est la question des familles monoparentales qui se pose, avec pour une immense majorité de « chefs de famille » des femmes.

Lorsque ces femmes se trouvent déjà en situation de précarité le fait d'avoir des enfants a un effet multiplicateur sur les discriminations dont elles sont déjà victimes. Dans des situations telles, le recours au social est parfois inévitable pour ces familles monoparentales.

Dans ce cadre d'analyse nous nous demanderons dans quelle mesure, Le traitement social et médical de femmes en situation de précarité met en lumière sa place dans l'Espagne contemporaine.



L'analyse du contexte espagnol, au niveau politique, social et religieux nous permettra de construire une grille de lecture, permettant d'appréhender les questions de genre et de précarité autour de la maternité et la migration, puis nous prendrons l'analyse des CHRS de Paris comme cadre référentiel permettant d'approcher la question sociale en France, non seulement dans son traitement politique, mais aussi dans le type d'aide qu'elle propose aux usagers.

## **I- Le contexte espagnol**

Après la guerre civile qui opposa le camp des nationalistes et des républicains de 1936 à 1939, une dictature s'établit avec un régime franquiste, celui de Franco. L'objectif est une uniformisation de l'Espagne, un effacement des spécificités régionales, une valorisation de la religion catholique, un despotisme visant à abattre toutes catégories de population qui ne correspondent pas à un modèle prédéfini (comme les homosexuels, les communistes, les étrangers...) et le pays vit petit à petit en autarcie. Cette dictature a duré plus de 36 ans et le travail de deuil et de mémoire autour de cette période n'a pas été totalement fait.

Pourtant les conséquences de cette époque sur la société espagnole actuelle sont très nettement observables. Les revendications régionales, la relation à l'église, l'omniprésence des partis de gauche instrumentalisant un discours articulant droite et franquisme en témoignent. C'est à la lumière de cette histoire qu'il devient pertinent d'analyser les revendications régionales, l'impact de la crise boursière, et la place des jeunes dans cette société.

### **1. L'Espagne : un Pays en pleine mutation**

#### **A. Un puzzle d'identités régionales**

##### *Les conséquences de la guerre civile sur les revendications régionales*

Profondément marqué par la guerre civile le travail de mémoire en cours est au centre des débats politique et sociaux.

En effet la centralisation, visant à une uniformisation à l'extrême, tentée par Franco il y a trente ans connaît aujourd'hui un effet boomerang : l'Espagne est à présent l'Etat le plus décentralisé d'Europe, sur le plan administratif comme sur le plan culturel.

##### *L'exemple du pays Basque et de la Catalogne*

En 1977 le président du Conseil Adolfo Suarez reconnaît aux autorités catalanes, et au président de la Généralité de Catalogne leurs statuts.

Certaines régions comme la Catalogne, le Pays Basque et la Galice sont appelée « régions autonomes historiques », les différenciant des régions dissemblables dénommées « communautés autonomes » désignant ainsi leurs spécificités territoriales et culturelles.

Ce mouvement de décentralisation s'est montré tout à fait bénéfique en termes de politique publique, pourtant il n'a pas réussi à étouffer les mouvements nationalistes.

Bien au contraire ces mouvements ont connu un renforcement de leur notoriété, donnant naissance à une multitude de débats et à une émergence de nouveaux partis.

A l'échelle nationale ces « petits partis » ont eu une influence conséquente puisqu'ils participent activement à la construction de majorités parlementaires.

En 2003 les dynamiques politiques traditionnelles et le bipartisme ont été bouleversés par le mouvement indépendantiste Catalan Esquerra Republicana de Catalunya (ERC).

Le monopole du pouvoir nationaliste aux élections régionales prendra donc fin pour laisser sa place à une coalition entre le parti socialiste catalan ERC, le parti écologiste et le parti communiste (Pellistrandi,2006)

Concernant le pays Basque, depuis 1980, la région est gouvernée par le Parti Nationaliste Basque (PNV) d'abord en coalition avec les socialistes puis seul.

Le chef du gouvernement basque a proposé un projet de nouveau statut d'autonomie incluant la possibilité d'un vote d'autodétermination. Lequel a été rejeté en utilisant la Constitution de 1978, explicitant le fait que « la souveraineté réside dans tout le peuple espagnol et ne peut être divisé en sous-souverainetés nationales ».

La récente annonce d'un cessez-le-feu de l'ETA se fait miroir des mutations sociales ayant eu lieu dans la région depuis les années 1980, et annonce de nouveaux défis pour l'exercice politique au Pays Basque. Les débats politique se sont déplacées vers une reconquête idéologique de l'importance du politique sur la scène sociale, mais surtout une alternative à une société en grande difficultés face à la crise

## **B. Une société particulièrement touchée par la crise**

En 1998, malgré une économie instable, l'Espagne est qualifiée pour faire partie de l'Eurogroupe. Progressivement elle rééquilibre ses comptes publics, fait reculer le chômage jusqu'à 11,5% et réduit la dette publique à 40% du PIB.

La crise de la zone euro a particulièrement affecté l'Espagne, en effet entre 2007 et 2010, trois millions d'espagnols perdent leur emploi, le PIB connaît un déficit de 9%, les taux d'emprunt sont extrêmement haut car une prime de risque relativement élevée est imposée.

Cette crise économique a entraîné une crise politique sans précédent, en effet Pedro Solbes, membre du Parti Socialiste Ouvrier Espagnol, été partisan d'un plan de rigueur dès le début de la crise, auquel Zapatero (Parti socialiste espagnol) s'est fermement opposé, ce qui a provoqué la démission du deuxième vice-président du gouvernement.

Une des premières réponses à la « décroissance » fut celle de créer une allocation de 426 € mensuels pour les chômeurs en fin de droit pendant six mois.

Une partie importante de la population ayant connu une perte d'emploi relativement durable, la durée de l'allocation a été allongée à un an afin de subvenir aux besoins d'individus n'ayant plus aucun moyen de subsistance.

Après 2010 ces mesures « de gauche » ne portent pas leurs fruits et l'Europe entière se préoccupe pour la situation de l'économie espagnole.

Zapatero change alors de politique et déploie un vaste plan dit « de rigueur ». Il baisse le salaire des fonctionnaires, supprime l'aide aux chômeurs en fin de droits, réforme les retraites en 2011, il fait également privatiser la loterie nationale ainsi que plusieurs aéroports (dont celui de Madrid).

L'effondrement de la bulle immobilière a eu des conséquences sociales dramatiques sur la population et rend compte d'une économie principalement basée sur la construction et la consommation.

### *Los indignados*

De nombreux mouvement sociaux cherchant à contester les expulsions massives des logements dont le crédit n'a pas été payé se sont mis en place.

La Puerta del Sol à Madrid est devenue le point d'ancrage de ces contestations, les manifestants appelés « los indignados »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Les indignés

Différentes actions spectaculaires ont été menées, comme l'occupation d'immeubles appartenant à des banques par des familles sans hébergement.

Ces actions ont donné une visibilité mondiale au mouvement, et une notoriété nationale au mouvement des « indignados ».

Après toutes ces actions menées, une illusion de retour au calme se ferait presque sentir dans la société espagnole, pourtant s'annonce une nouvelle tempête, politique cette fois.

### *La fin du bipartisme*

Issu du mouvement « los indignados », naît le groupe « *Podemos* » en 2014, il prône les mêmes changements qu'à la Puerta del Sol, mais utilise des outils politiques.

Pourtant le 20 décembre 2015 les deux premiers partis (PSOE<sup>2</sup> et PP<sup>3</sup>) ne raflent que 50% des voix.

*Podemos* s'est en moins d'un an, imposé dans le paysage politique espagnol.

Le groupe *Ciudadanos* au centre libéral fait aussi son apparition sur la scène politique et cherche à modifier un système électoral qui privilégie les deux parties ayant la notoriété la plus marquée.

Le paysage politique espagnol se distingue relativement des autres pays de la coalition, en effet aucun mouvement anti-européen n'a été créé, la guerre civile ayant profondément marqué les esprits, aucun parti xénophobe n'a vu le jour et ce malgré la crise ainsi qu'une augmentation du solde migratoire sans précédent.

### *Les conséquences de la crise sur les jeunes*

Cette crise mondiale n'a pas été sans conséquence sur le quotidien des jeunes, en effet ils ont été les premiers touchés par la précarisation du marché du travail. Ils sont les premiers à occuper les 29% d'emplois à temps partiel, et 39% d'entre eux sont au chômage d'après le conseil espagnol de la jeunesse.

Enfin 55% d'entre eux occupent un emploi en dessous de leur qualification et la fuite des cerveaux devient un phénomène de société. Ils voient donc leur processus d'émancipation retardé, développent des stratégies de survies marquant une rupture avec les générations précédentes et font preuve d'une capacité d'adaptation plus accrue (Pellistrandi, 2012).

---

<sup>2</sup> Parti Socialiste Ouvrier Espagnol

<sup>3</sup> Parti Populaire

Ils développent diverses stratégies pour survivre, comme l'acceptation d'emplois même précaire, et une émancipation plus tardive (la moyenne d'âge actuelle étant de 28,1 ans).

Ces diverses mutations rendent compte d'une certaine cassure entre les générations, pourtant un fil conducteur se fait voir, emprunte à un héritage chrétien.

## **2. L'Héritage chrétien dans les représentations de genre**

Dans les écrits chrétiens la misogynie est omniprésente, la violence faite aux femmes apparaît comme naturelle, et dans le discours religieux prend corps une lutte tendant à effacer certaines attitudes féminines afin « d'éviter la provocation ».

Au fur et à mesure de ces lectures se forge l'idée que la femme est une « méritante » de cette violence, et que si elle va à l'encontre des prescriptions de l'Eglise ou de l'homme étant son responsable il va de soi qu'elle rencontrerait de multiples punitions telles que la violence ou le viol.

La religion n'est ici pas appréhendée comme responsable de la genèse de la violence de genre, mais plutôt comme un outil ayant permis d'enraciner et de diffuser un discours banalisant des rapports de domination en Occident.

### **A. La place des femmes dans la Bible**

Depuis plus de 2000 ans, la Bible, rassemblant l'ancien et le nouveau testament, est LE livre qui a imprégné les mentalités d'hier et d'aujourd'hui.

En effet même si la société française se réclame laïque, il va de soi que c'est une société profondément marquée par le concept judéo-chrétien. En Espagne en revanche, l'idée de la laïcité est beaucoup moins ancrée, puisque religion et Etat forment un duo fusionnel.

Cet attachement pour la tradition chrétienne se note par exemple dans la transmission des connaissances religieuses, notamment par le biais de l'école. En effet en Espagne 47% des élèves fréquentes une école privée (essentiellement monopolisée par l'Eglise Catholique) et « Education religieuse » est une matière obligatoire dans les collèges publics.

Le programme de cette matière est essentiellement composé d'enseignement portant sur la religion chrétienne (lectures de la Bible, analyse de certains passages...).

Cette transmission d'une culture religieuse via l'éducation n'est pas sans influence sur les jeunes puisque 65% se déclarent chrétiens (et 20% pratiquants) (Lucas Beltràn). Il apparaît alors particulièrement pertinent d'analyser la place de la femme à travers certains passages de la Bible afin de pouvoir analyser l'éventuel impact que cela pourrait avoir sur la perception des genres.

Tout d'abord nous étudierons les conséquences de la genèse sur le reste de l'histoire biblique, puis nous analyserons comment le système punitif appréhende les rôles de genre.

### *La femme porte de l'enfer*

La transgression de Eve dans la genèse fait partie de la tradition de l'infériorité féminine et du mérite de la punition, très explicite quand Salmon dit « *filles de Babel dévastatrice, heureux celui qui te rend le mal que tu nous as fait, heureux soit celui qui t'empoigne et te cogne contre la roche* ».

Les pères de l'Eglise ont rapidement présenté la femme comme instrument du pouvoir diabolique comme l'illustre Tertulien qui écrit dans les années 200 : « *...la sentence de Dieu sur votre texte persiste dans cette époque, la faute, par nécessité persiste aussi. Vous êtes la porte de l'enfer. Tu es celle qui a commencé le fruit défendu, celle qui a déserté la loi divine* ». Genèse 19.

### *Une propriété privée*

Dans la Bible la transgression sexuelle est perçue comme la violation de l'homme à qui appartient la femme.

Dans l'Exode 20 « *tu ne désireras pas la femme de ton prochain* » renforce l'idée qu'il n'est pas possible de désirer la femme en possession d'un autre homme. L'institution du lévirat qui obligeait à la veuve à se marier avec le frère du défunt époux reflète cette idée de propriété des femmes aux hommes. La lapidation d'un homme s'appliquait dans le cas où ce dernier aurait violé la femme d'un autre homme.

### *Le Sexe*

Le chapitre 19 du livre des juges présente l'histoire d'un lévite qui choisit une concubine de Bethlehem de Juda. Elle lui a été infidèle et s'en va chez son père où le lévite viendra la chercher quelques mois après.

Après avoir passé plusieurs jours chez son beau-père le lévite décide d'entreprendre un voyage de retour à la maison en ramenant sa femme. Il devait passer une nuit dans la ville de Guibea (Tribu de Benjamin), un homme les invite à manger en sa maison et :

*« ...ils passaient un moment agréable quand les hommes de la ville, des gens pervers, entouraient la maison et commencèrent à frapper à la porte en disant à l'ancien propriétaire de la maison « emmène dehors l'homme que tu as fait rentrer dans ta maison pour qu'on ait des relations avec. » mais l'ancien propriétaire leur répondit : « non mes frères ne soyez pas si pervers, parce que cet homme est mon invité, ne commettez pas cette infamie ! J'ai une fille, elle est vierge, on l'emmènera dehors pour que vous puissiez abuser d'elle et la traiter comme bon vous semble. Mais ne commettez pas cette infamie avec cet homme. »*

Le lévite pris sa concubine et l'a emmenée dehors, les hommes ont profité d'elle et l'ont maltraitée toute la nuit jusqu'au lever du soleil, et le lendemain matin ils l'ont abandonnée. Au petit matin la femme est arrivée à la maison et tombe à l'entrée de la maison où était son mari. La femme était morte.

*« Quand l'homme rentra dans son village, il prit un couteau et coupa en douze morceaux le corps de sa concubine ; après il les envoya dans tout le territoire d'Israël. »*

Beaucoup d'autres textes bibliques justifient les violences faites aux femmes, comme ceux des prophètes Oseas, Jeremy et Ézékiel, qui banalisent la violation et la mutilation et la chargent d'érotisme (selon eux, après la violence renaîtrait la passion amoureuse et sexuelle).

#### *Le système punitif*

La lapidation de la femme connaît une justification différente qui expose le raisonnement suivant *« si un homme prend une femme, arrive à elle et l'accuse ensuite d'actes honteux et la diffame publiquement en disant « J'ai pris cette femme mais je me suis rendu compte qu'elle n'était pas vierge » alors le père et la mère de la jeune femme prendront les preuves de virginité (les draps). En revanche s'il n'y a pas de preuves et que la jeune femme n'était pas vierge, alors ils l'emmèneront à la porte de la maison de ses parents et les hommes de sa*



*famille la lapideront jusqu'à ce qu'elle meure parce qu'elle a commis une infamie en Israël en se prostituant dans la maison de son père. » Deutéronome 22 :13-17*

Les violences sexuelle, physique et émotionnelle sont tout à fait palpables dans ces différentes histoires et suscitent « peur, inquiétude, honte et culpabilité ».

Se dessine au fur et à mesure le portrait d'une femme à la fois coupable puisqu'elle fait de l'homme sa victime et à la fois inférieure car elle n'est que propriété de l'homme.

## **B. Violences de Genre**

Le 8 mars 2018 près d'un million de personnes se sont rassemblées dans la ville de Madrid pour la journée de la femme. Cet engouement reflète le fruit d'une série de changements, et plus particulièrement de la démocratisation d'articles sociologiques et féministes dans des journaux à grande influence, par exemple, le quotidien « El País » publie un article au sujet d'interventions dans les établissements scolaire (et seulement publics) sur les notions de genre, des sexualités, et des violences de genre.

Les jeunes générations sont donc particulièrement conscientisées et sont donc plus nombreuses à vouloir lutter pour une société moins discriminante.

C'est à travers la législation et les médias que ces mutations peuvent s'observer puis se reproduire.

Pourtant en 2017, 51 femmes sont mortes sous les coups de leurs maris en Espagne, 30% d'entre elles avaient entre 31 et 40 ans et 11% d'entre elles avaient une mesure de protection en vigueur.

Des disparités significatives se donnent à voir entre les régions, comme la *Comunidad Valenciana* est la région observant le plus de décès due à la violence de genre puisque 15,7% des meurtres en Espagne ont lieu dans cette région. C'est un pourcentage semblable à celui de la Catalogne, alors que cette dernière connaît une population 4 fois plus élevée.

### *Protection et droit d'assistance aux victimes*

Par définition, lorsque nous abordons la nécessité de protéger une victime, nous partons du fait que cette personne a déjà souffert d'un ou plusieurs actes violents.

De fait, la directive 2012/29/UE du parlement Européen et du conseil du 25 octobre 2012 par laquelle s'établissent les normes minimums sur les droits, élargie le concept de « victime » et considère également comme victime les différents parents de l'individu pour qui la mort a causé une souffrance morale.

Ce qui conjugue le fait de vivre avec la victime, d'entretenir avec elle une relation personnelle, intime et engagée, dans un lieu commun et de manière stable et continue ; incluant les parents directs, les frères et sœurs, et les personnes à charge de la victime (Art.2, a et B)

De plus l'Espagne connaît depuis 2003 la « mesure de protection ».

La finalité est que lesdites victimes puissent obtenir un statut de protection intégrale. Cette dernière s'érige comme un titre habilitant pour que les victimes puissent accéder à d'autres ressources relatives au travail, à l'assistance ou au domaine social, en vue d'une reconstruction personnelle aux marges de la violence.

### *Le rôle des médias*

L'Anthropologue espagnole Dolors Comas publie dans « *Los medios de comunicación en la lucha contra la violencia de genero. Avances y retrocesos* »<sup>4</sup> une analyse de l'engagement que les medias ont eu dans le fait de représenter la violence comme un problème public et non comme un problème individuel.

Cela suppose un changement important dans la manière de retransmettre les informations et d'augmenter la conscience sociale sur ce problème. Les données empiriques qui servent pour cette analyse sont ceux du conseil audiovisuel de Catalogne

L'auteure montre comment les avancées obtenues sur le traitement de la violence de genre ne correspondent pas aux changements substantifs dans la politique de représentation des femmes dans le reste des informations où elles sont surreprésentées et associées à des rôles déterminés et des stéréotypes.

### *Conséquences de la violence de genre sur les fils et les filles exposées*

---

<sup>4</sup> Les moyens de communication dans la lutte contre la violence de genre. Avancées et régressions.

En Espagne, d'après une enquête de 2011 chaque année 840.000 enfants vivent dans des lieux où les pères exercent des formes de violence sur la mère, ce qui représente 10% des enfants espagnols. Les fils et les filles qui vivent dans ces lieux souffrent tout autant des conséquences de cette violence. La continuité de cette dernière est un sentiment d'humiliation, de le rejet et de dénigrement.

Les investigations les plus récentes indiquent que pratiquement tous les jeunes immergés dans des relations de ce type souffrent d'une ou plusieurs de ces conséquences.

Ils seraient 40% à souffrir de violence physique directe comme conséquence des violences conjugales.

Les séquelles les plus significatives sont des troubles du comportement et des problèmes émotionnels, occasionnant des conduites intériorisées, comme par exemple des réactions dépressives, anxieuses mais également des conduites extériorisées, entre autres l'agressivité, la désobéissance et la violence.

### **C. Le droit des femmes à disposer de leur corps, un exemple : l'avortement**

#### *Un droit constamment menacé*

En 2015 de nombreux débats autour de l'avortement ont vu le jour, notamment à cause du « Partido Popular » qui avait promis dans son programme électoral la réduction de l'accès à l'avortement seulement si la grossesse était susceptible de provoquer un danger vital.

À la suite de nombreux débats politiques, qui se sont aussi donnés à voir sur la scène sociale, le projet de réduction de l'accès à l'avortement n'a pas vu le jour, mais a connu quelques modifications.

Plus particulièrement pour les mineures qui requièrent le consentement des représentants légaux afin d'avorter.

Cela signifie qu'elles doivent se déplacer à la clinique accompagnée d'un des représentants légaux et doivent posséder l'accord écrit de l'autre s'ils sont deux.

#### *L'interruption volontaire de grossesse aujourd'hui*

La loi actuelle sur l'avortement garanti l'interruption volontaire de grossesse dans le cas où elle est réalisée par un médecin ou spécialiste, dans un centre public ou privé mais au moins agréementé.

Il existe un réseau de cliniques privées agréementées qui sont en constante coordination avec les services publics qui garantissent une bonne prestation.

Jusqu'à 14 semaines de grossesse, toute femme majeure pourra choisir d'avorter par sa propre volonté, qu'elle qu'en soit la cause.

En cas de risque mettant en danger le processus vital du fœtus, la grossesse pourra être interrompue jusqu'à 22 semaines d'aménorrhées.

En 2010 quand la loi sur l'avortement a été approuvée, l'âge légal a été fixé à 16 ans.

L'avortement est donc pris en charge à 100% s'il se réalise dans un établissement public, il suit une procédure très stricte avec deux entretiens espacés de quelques jours qui seront suivis d'une prise médicamenteuse ou d'une opération chirurgicale. Il ne peut s'écouler plus de sept jours entre le premier entretien et l'acte d'avortement.

Pourtant aujourd'hui 60% des avortements se réalisent dans des établissements privés, ce qui suppose des frais supplémentaires.

Cela pourrait s'expliquer par le fait que ces derniers n'imposent pas les deux entretiens précédent l'intervention.

Les régions qui connaissent le taux d'avortement le plus élevé en comparaison aux femmes en âge de procréer sont la Catalogne et la région de Murcia.

Le domaine de la sexualité représente un enjeu considérable puisque ses normes permettront de modeler et fixer le cadre de la reproduction de toute une société.

### **3. L'encadrement de la grossesse en Occident**

#### **A. La perception de la sexualité**

Après les Trente Glorieuses (1945-1973) la bonne santé économique de la France est un terrain fertile à la réflexion et voit naître de nombreux ouvrages qui ont profondément marqué des disciplines comme l'anthropologie ou la philosophie.

### *Sexualité et Capitalisme*

C'est dans ce contexte que Foucault écrit l'« Histoire de la sexualité I » en 1976.

Sa réflexion porte sur la répression croissante qu'il lie particulièrement à l'émergence du capitalisme.

Paradoxalement il observe une mise en discours du sexe, valorisant certains aspects au détriment d'autres mais toujours en corrélation avec des normes déterminées.

Cette norme déterminée serait à l'image de la sexualité de l'éléphant : monogame, pudique et rare. Les déviances aux règles régissant la sexualité ne pourraient relever que de la maladie mentale ou la condamnation judiciaire.

Il attribue au christianisme un double rôle, puisqu'à la fois il diffuse une éthique sexuelle basée sur le contrôle et la pudeur pour éviter excès et violence, mais il donne aussi un terrain d'expression verbal à la sexualité, notamment par le biais de la confession.

Ce terrain d'expression permet de lire les rapports de dominations, qui ne se pratiquent pas sur celui qui s'exprime, mais sur celui qui garde le silence (Foucault,2018)

Le parallèle entre sexualité et capitalisme est aussi fait par Silvia Federeci.

En effet elle explicite le rôle prépondérant des femmes dans le développement du capitalisme, ainsi la division sexuée du travail réduisant les femmes à leur fonction reproductive, comme reproduction de la force de travail, a pour conséquences la construction d'un nouvel ordre patriarcal, fondé sur l'exclusion des femmes du travail salarié les assujettissant au rôle de « chef de famille ».

L'outil principal du capitalisme est la mécanisation du corps prolétaire et sa transformation, pour le cas des femmes c'est en une machine de production de nouveaux travailleurs que leur corps se transforme. (Federeci,2004)

Elle voit la grossesse comme capitale dans la reproduction de la société, où les hommes ayant pris conscience de l'importance des naissances tant que de l'éducation, ont cherché à se réapproprier ces outils capitaux, par le contrôle des grossesses et de l'instruction.

La sexualité, outil de reproduction de la société représente donc un enjeu majeur permettant de contrôler et de transformer la société et plus particulièrement les femmes.

À la fois tabou et très exposée la communication autour de cette dernière n'est pas sans signification quant aux rapports entre hommes, entre femmes et entre hommes et femmes.

### *La sexualité féminine assujettie au contrôle scientifique*

Dans la « Matrice de la race » Elsa Dorlin démontre par le biais d'une étude historique comment la sexualité féminine a toujours été assujettie au contrôle scientifique, légitimé par l'alibi de la sécurité, que le corps scientifique et médical serait le seul à pouvoir assurer et préserver.

Le contrôle médical sur le corps des femmes ne date donc pas d'hier. La période de grossesse permet d'observer sa cristallisation .

Elle définit la « Matrice de la race » comme un mécanisme par lequel un « même ensemble de principes sous-jacents a présidé à l'émergence des catégories de sexe et de race ».

## **B. Les femmes et la grossesse**

La grossesse et l'accouchement sont longtemps restés dans l'angle-mort des études féministes puisqu'elles étaient perçues comme un outil d'asservissement de la femme.

Aujourd'hui, ces thèmes sont au centre de débats contemporains (droit à l'avortement, méthodes de contraception, procréation médicalement assistée) et pointent du doigt le fait que les hommes se sont approprié le pouvoir décisionnel des femmes sur leur propre corps.

L'interrogation et les hypothèses relatives à cette volonté de monopole sur la capacité de produire « le semblable et le différent » sont nombreuses mais toujours en lien avec des rapports de domination et de pouvoir.

La gynécologie, littéralement « l'étude de la femme », est basée sur le fonctionnement de l'appareil génital féminin issu de la médecine antique.

Cette dernière fut détachée en 1965 de l'obstétrique devenant une spécialité à part entière. Cette distinction n'est pas sans conséquence pour la discipline et pour les termes relevant de

son champ lexical (gynécologues, sages-femmes...), dont les terminologies reflètent la valorisation de pratiques au détriment d'autres et les logiques de pouvoir qui lui sont associés.

### *L'éviction progressive des femmes du savoir médical*

Au XII<sup>ème</sup> siècle on observe un échange entre savoir littéraire masculin et tradition empirique féminine, pourtant peu à peu les femmes se sont vues exclues des réseaux d'instructions au niveau global. (Green, 2008)

Auparavant appelé matrone, le rôle de la femme est ambivalent. En effet, il consiste à assurer la surveillance et l'encadrement de la fonction maternelle, et parallèlement -probablement en s'associant à une identité féminine commune- il participe à une transmission de moyens magico-contraceptifs pouvant parfois aller jusqu'à l'avortement.

La solidarité entre accoucheuse et accouchée laissait aux femmes le monopole de contrôle des naissances pouvant créer le semblable et le différent.

La volonté de l'Eglise était tout d'abord de contrôler les matrones. Associées à l'image de sorcières, en mettant en place une chasse aux sorcières, puis en renommant sages-femmes les femmes qui pratiquaient l'accouchement (il était capital d'être une femme « saine » pour donner la vie).

La non transmission du latin, langue de transmission du savoir scientifique par excellence, a eu une influence prépondérante sur la formation ou non des acteurs accompagnant l'accouchement. (Knibiehler, 2003)

La médicalisation accrue n'a fait qu'accentuer ce processus d'appropriation de la reproduction humaine par les hommes. En effet, les sages-femmes elles-mêmes ont participé à la diffusion de l'hygiène pastorienne qui fût à l'origine du déménagement progressif des parturientes dans les établissements médicaux consacrés à la suprématie des obstétriciens.

Bien que les sages-femmes y trouvent une certaine sécurité (recul de la mortalité maternelle), elles y travaillent sous contrôle puisqu'elles deviennent des salariées (non plus libérales) mais elles connaissant une perte d'autonomie et une dévalorisation de leur savoir-faire entraînant une perte de reconnaissance influent sur leurs relations avec les parturientes.

La manipulation de la technologie et des images joue ici un rôle capital permettant au corps médical de redéfinir le vécu et la grossesse des femmes, où dans la salle d'accouchement celui qui manipule la technologie se situe en haut de l'échelle des connaissances, auquel sera opposée la parturiente considérée en bas de cette échelle. (Bellon Sanchez, 2015)

Aujourd'hui la féminisation de la discipline obstétrique ne valoriserait que très peu la relation entre soignantes et soignées dû au fait que de nombreuses gynécologues s'identifient plus à leurs statuts de médecins qu'à celui de femmes. (Knibiehler, 2003)

*Les violences obstétriques : un exemple de violence de genre dans le système biomédical*

Les violences obstétriques sont définies comme une « appropriation du corps et des procédés reproducteurs de la femme par le personnel de santé, qui s'exprime par un traitement déshumanisant, un abus de médicalisation et une pathologisation de procédés naturels ayant pour conséquences une perte d'autonomie, de capacité de décider librement sur son corps et sa sexualité, et un impact négatif sur la qualité de vie des femmes » (Bellon Sanchez, 2015).

Elles peuvent se manifester par un manque d'information des usagers sur les procédés médicaux employés pendant l'accouchement ; des pratiques hospitalières qui humilient ou nient les nécessités exprimées par les parturientes ; la réalisation de césariennes sans nécessité avérée ; et l'administration de médicaments sans effet positif sur le corps du fœtus ou de la femme due à une vision pathologisante de l'accouchement.

La construction de la discipline médicale comme science dure, lui donne de fait, une légitimité.

Pourtant elle se base sur des principes relativement andro-centrés (des raisonnements binaires tels que : les organes génitaux féminin seraient l'inverse des organes génitaux masculins, ou encore l'ovule opposé aux spermatozoïdes).

La grossesse est donc un outil permettant d'assurer la reproduction d'une société, c'est donc dans les pays où les taux de natalité sont les plus bas que l'on peut observer le plus grand nombre de violences obstétriques.

Ces logiques de pouvoir et de domination peuvent être exercées tant dans le dressage des corps (par le biais de la sexualité, des représentations qui lui sont inhérentes, par les



conceptions associées à l'accouchement), que par la transmissions de connaissances, influant sur la production de ces connaissances même.

Ces logiques de reproduction de la domination par la domination ne concernent pas seulement les rapports genrés mais donnent aussi à voir une hiérarchie des classes sociales dont certaines bénéficiant d'un accès aux connaissances privilégiées, posséderaient un pouvoir décisionnel plus conséquent.

## **II. Genre et Précarité**

Le mot précaire est apparu au XVI<sup>e</sup> siècle. Il provient du latin « precarius », un terme juridique qui signifie « obtenu par la prière ».

Entre le registre religieux et juridique il semble que cela s'apparente toujours à une demande, en effet précaire désignerait une chose qui est allouée, et que l'on pourra donc reprendre à tout moment, une chose dont la stabilité n'est pas assurée. Un lien est fait entre durée et solidité.

L'objectif est ici d'étudier la variété de définitions sociologiques corrélée à la précarité, mais aussi les contextes dans lesquelles cette dernière se manifeste et se développe.

### **1. Précarité : cadre théorique**

Dans la précarité est définie comme « caractérisée par une forte incertitude sur la possibilité de pouvoir retrouver dans un avenir proche la situation qui est considérée comme « acceptable ». Elle est donc une notion subjective et relative car elle se définit par un rapport à une situation « acceptable » au sein d'une société donnée. C'est une notion facilement adaptable à différents contextes. Elle peut qualifier un contexte social, politique ou une situation relative au travail, elle est facilement modelable et permet une appropriation très aisée.

## **A. La précarité, conséquence d'une dégradation des conditions de travail**

La révolution industrielle du XIXe siècle désigne la transition d'une économie basée sur le secteur primaire (agricole) vers une économie basée sur le secteur secondaire (industrie).

Elle ne voit pas naître le capitalisme qui existait déjà sous différentes formes depuis le Moyen-Âge.

Des inventions comme la machine à vapeur ou le boom ferroviaire des années 1840 ont probablement été des éléments déclencheurs de cette « nouvelle ère ».

### *Les conséquences de la révolution industrielle sur la perception de l'humain*

Dans les mentalités de l'époque ces nouvelles innovations entraînent une série de mutations. L'éloge de la précision et de l'exactitude font leur apparition dans une Europe qui devient froide, hydraulique et mécaniste.

Cette mécanisation accrue n'a pas été sans conséquences sur les conditions de travail des salariés. En effet ces derniers ont connu un accroissement de leur rythme de travail et de la précision dont ils devaient faire-part.

Les conditions de travail se dégradent, pour assurer un maximum de profit, les tâches à l'usine sont décomposées, le travail à la chaîne se multiplie. C'est l'aliénation du travailleur qui n'est plus qu'une « machine de plus » facilement remplaçable.

Les grands patrons observant une population active croissante, due notamment à l'exode rural, la sécurité de l'emploi se dégrade donc et les salaires aussi.

En sciences sociales, un autre secteur a recours à cette notion : les travaux sur la pauvreté et son traitement ou bien encore l'analyse du marché du travail et de l'emploi.

La littérature nord-américaine décrit alors « les vulnérables ».

Ce sont des personnes dont les ressources économiques sont insuffisantes ; des personnes considérées comme pauvres ou proches du niveau de pauvreté ; des personnes qui sont à la fois mal rémunérées et mal logées, mais aussi qui n'accèdent pas à différentes sources de

protection et de droits -comme les droits sociaux- ce qui s'accompagne aussi d'une faiblesse de représentation par un certain nombre de groupes de pression et de représentation, comme les syndicats (Saunders, 2003).

Mais dans cette tradition de recherches sur la pauvreté, l'approche est essentiellement socio-économique, tentant encore une fois d'appréhender les déficits de ressources et leurs effets sur les trajectoires des individus et des groupes.

La différence est cependant de sortir de l'approche probabiliste, du cumul de facteurs de risques entrevus précédemment.

Pour Robert Castel, c'est non seulement la révolution industrielle mais aussi la mondialisation socio-économique qui ont entraîné une dégradation des conditions de travail accentuant la flexibilité des horaires et les inégalités des salaires.

D'après le sociologue français ces changements auraient eu comme conséquences la précarité, qu'il définit comme « une absence ou, tout au moins le sentiment d'absence ou d'affaiblissement des protections face aux principaux risques sociaux, notamment le chômage ou la pauvreté » (Castel, 1991).

### *Précarité et identité sociale*

Quelques années auparavant Erving Goffman avait étudié les relations entre identité sociale et identité personnelle.

Pour lui l'identité personnelle relèverait de la personne physique d'un individu déterminé par un ensemble de marques spécifiques, tandis que l'identité sociale serait une mise en avant, une présentation volontaire faisant intervenir des rôles.

« L'identité pour Soi est un sentiment subjectif de l'individu qui élabore une image de lui-même avec une grande marge de liberté » (Thierry ; Goffman, 1975)

La stigmatisation influence donc directement l'identité sociale puisque l'individu développe une certaine ambivalence dans la perception de sa propre personne.

Il résiste au stigmatisme en se construisant une identité pour soi avec une certaine autonomie.

## **B. La précarité économique : fruit d'une série de ruptures sociales, affectives ou spatiales.**

Comme nous l'avons vu précédemment la précarité est une des conséquences de la révolution industrielle, mais il serait réducteur de ne pas analyser les facteurs sociaux comme aussi responsables de cette situation.

Nous avons brièvement évoqué l'exode rural comme facteur pouvant accroître les possibilités de précarité.

Les réseaux peuvent être envisagés d'un point de vue individuel et sont alors centrés sur la personne, ou d'un point de vue sociétal et décrivent alors la trame des divers réseaux individuels, perspective qui parfois perd en signification et ce qu'elle gagne en complexité.

### *Le capital social*

Pierre Bourdieu définit le capital social comme « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance ; ou ,en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles ». (Bourdieu, 1980)

Le capital social est donc un réseau relationnel, mais aussi l'ensemble des ressources potentielles que peuvent mobiliser chacun des membres du réseau, c'est donc « la somme des capitaux et des pouvoirs qu'un réseau permet de mobiliser ». (Cohen, 1997)

Le potentiel de ressources fait référence à « l'ensemble du système d'échanges de biens et services matériels et symboliques dans lequel est inséré un acteur social » (Cohen, 1997)

### *La vulnérabilité relationnelle*

Des personnes entretenant un nombre faible de relation peuvent être rassemblées dans la catégorie « faible sociabilité ». Cette observation peut être nuancée par différents invariants et par une redéfinition de la vulnérabilité relationnelle.

Ces invariants peuvent relever de la position de classe, du statut familial et du cadre de vie. Nous pouvons observer une corrélation entre différents types de sociabilité ainsi qu'une convergence entre les capitaux économique, culturel et social.

Le sociologue Claude Martin observe que dans les classes populaires les réseaux sont plus souvent basés sur la sociabilité familiale, il est donc intéressant d'observer la fragilisation des collectifs primaires, puisque cela expliquerait une précarisation d'autant plus forte dans les classes les plus populaires.

Les individus vulnérables ont non seulement moins de relation, mais disposent de moins de relations susceptibles d'offrir un système d'échanges de biens et de services carriés.

Cette vulnérabilité peut aller jusqu'à entraîner la perte d'un logement.

### *Les sans-abris*

La « figure » du sans-abri s'est modifiée, aujourd'hui ce ne sont plus seulement des hommes d'un certain âge, mais aussi des jeunes, des sans-papiers, des femmes, des travailleurs pauvres ou encore des malades mentaux.

Pourtant le quotidien est toujours le même : un sentiment d'effacement du monde, la violence et la honte.

La prise en charge sociale n'a lieu que l'hiver alors que la saison la plus meurtrière pour les SDF est l'été. La prise en charge par les institutions est toujours perçue dans le cadre de l'urgence et l'imposition d'un rythme représente parfois un gigantesque effort à surmonter. (Quesemand Zucca,2007)

Des mères de familles avec plusieurs enfants et occupant un emploi, constituent aujourd'hui contre toute attente, une nouvelle catégorie de sans-abris.

## **2. Maternité et condition sociale**

Nous allons maintenant nous intéresser à l'exercice de la parentalité, et à l'influence des conditions sociales sur cette dernière.

### **A. Parentalité et Education**

Dans la société actuelle la conception de la parentalité est modelée par sa définition législative, cette dernière décrit les possibilités de parenté sous différentes formes, elle peut relever de la parenté domestique (vivre sous le même toit), la parenté biologique (la conception charnelle d'un enfant), ou de la parenté juridique (désignation officielle).

Le Code Civil français définit l'autorité parentale comme « un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient aux pères et mères jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement dans le respect dû à sa personne. Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degré de maturité. » (Loi n° 2002-305 du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale, article 2).

La législation sur la parentalité et ses changements sont le reflet des mutations de la perception du rôle de parents, intimement lié avec des changements intergénérationnels et entre les sexes.

L'exercice de la parentalité régule les échanges sociaux, et participe à la construction de la personnalité de chacun. (Houzel 1999)

### *L'expérience de la parentalité*

Le concept de parentification désigne le processus qui décrit l'évolution de tout individu qui devient parent.

Ce dernier ne se contente pas seulement d'un acte biologique ou d'une prise de conscience, il s'agit de devenir parent au sens fonctionnel et dans sa propre personnalité.

Le « devenir parent » suppose de longues transformations psychiques, passant parfois par une crise d'identité, aboutissant à une nouvelle place dans la constellation familiale.

Il est tout à fait intéressant de comparer le processus de parentification avec les « rites de passages » énoncés par Arnold Van Gennep.

La première période, celle des *rites préliminaires* et de la sacralisation pourrait correspondre à l'annonce et le vécu de la grossesse pour les deux parents se réclamant de la parentalité.

L'accouchement pourrait concorder avec les *rites liminaires* donnant lieu à une marginalisation du groupe, et l'arrivée du bébé serait la renaissance symbolique du couple, conférant une nouvelle identité sociale : celle de parents.

### *La pratique de la parentalité*

La pratique de la parentalité regrouperait selon Houzel les différentes tâches que les parents doivent réaliser pour assurer le bien-être de l'enfant.

En effet, la dépendance d'un nouveau-né à l'égard des soins qu'on lui prodigue est considérable, celle-ci concentre des soins physiques (alimentation, vêture, protection physique, propreté, soins médicaux éventuels etc....), tout comme les soins psychiques puisque sans ces soins l'enfant pourrait développer de graves troubles affectifs et cognitifs (Houzel,1999).

La pratique de la parentalité est selon Houzel, profondément imbriquée avec l'expérience de cette dernière.

Cette grille de lecture a toutefois été l'objet de nombreuses critiques, notamment de la part de S. Sellenet (2007) qui, malgré sa participation à l'ouvrage collectif, trouve que le discours a trop été focalisé sur une approche clinique délaissant une approche pluridisciplinaire, ce qui aurait réduit le contexte juridique institutionnels, et entraîné la modification de certains éléments négativement ou positivement. (Thierry ; Sellenet)

## **B. Les mères célibataires**

Les femmes chefs de familles monoparentales sont aujourd'hui présentées comme un phénomène récent, pourtant, il semblerait qu'elles aient toujours existées.

C'est leur position dans la société qui a été l'enjeu de reconnaissance ou non suivant les contextes et les idéologies dominantes.

Dans notre société actuelle le vécu dans l'entrée de la maternité est toujours perçu comme le fruit d'un projet parental commun. Toutefois, la grossesse ne fait pas toujours l'objet d'un projet en amont, et encore moins d'un projet commun en amont.

Le modèle référentiel dominant est celui d'une coparentalité basée sur un modèle égalitaire de la famille, ce modèle est loin d'être une évidence pour toutes les classes notamment pour les plus populaires qui peinent à le mettre en place.

### *Histoire des mères célibataires*

Dans son ouvrage « Evolution de la condition de mère » Yvone Knibielher observe l'évolution de la condition de mère comme indicateur permettant d'observer l'évolution de la famille.

Au Moyen-Âge l'historienne observe un statut très élevé pour une concubine ayant engendré un « bâtard ». Mais le XVI<sup>e</sup> siècle est marqué par de profonds changements et plus particulièrement une redéfinition de la famille, c'est plus spécifiquement après le renforcement du sacrement du mariage que ce phénomène s'accroît.

Avec l'âge des Lumières et la naissance d'une philosophie des droits de l'homme, on accorde un peu plus de droits aux mères sans mari.

En 1793 une convention ouvre des maternités aux femmes démunies et s'engage à leur verser une pension. Mais le code Napoléon rend les femmes coupables de leurs actes et protège les hommes.

Suite à la révolution industrielle on observe chez les hommes une augmentation du chômage de la prison et de l'alcoolisme.

Le XX<sup>e</sup> siècle verra donc se succéder différentes politiques natalistes et certaines permettront aux mères ou jeunes filles-mères d'élever seules leurs enfants en se substituant aux pères absents ou tués en guerre.



### *La maternité, un facteur accentuant la précarité*

Lorsqu'une femme connaît des difficultés pour se loger elle est déjà fréquemment issue d'un milieu populaire.

Ces difficultés sont souvent accentuées par l'arrivée de l'enfant.

En effet elles font souvent appel à des réseaux qui ne disposent pas de logement permettant leur hébergement et celui d'un bébé. Aux angoisses propres à la grossesse s'ajoutent donc la précarité matérielle et sociale.

L'apogée de cette précarité pourrait être observable lorsque l'enfant est en âge préscolaire.

La mère cumulera des difficultés pour le faire garder, et l'éloignement des centres urbains entraîneraient donc des complications conséquentes à la recherche d'un emploi.

Cette précarité n'aura pas de conséquence sur l'éducation donnée à l'enfant puisque dans les familles populaires les rôles sont plus strictement définis que dans les familles bourgeoises où la personnalité de l'enfant est d'avantage prise en compte.

Dans chaque classe sociale des valeurs inhérentes à la précarité sont observables, par exemple, les familles précarisées revendiquent généralement une identité parentale qui compense les difficultés professionnelles et sociales. (Fine ; 2001)

### *Le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri*

Dans « Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri » Maryse Marpsat décrit la pauvreté des femmes comme plus fréquente que chez les hommes, et paradoxalement elles sont beaucoup moins nombreuses, en proportion, qu'eux à être sans domicile.

Ici la théorie avancée est que les femmes bénéficient d'une meilleure protection que les hommes dues à une représentation très manichéenne des rôles de chacun, en effet la femme perçue comme de nature une hypothétique mère, plus fragile économiquement et moralement, mais surtout plus vulnérable face aux dangers de la rue.

Elles bénéficieraient donc au niveau pratique de leurs avantages de dominées.

### **3. L'Histoire coloniale et son influence dans le contexte migratoire**

Pour permettre la compréhension de l'histoire coloniale et son influence sur le contexte migratoire actuel, il convient de définir la notion de frontière.

Didier Fassin la définit comme « *la démarcation des territoires (« borders » en anglais), les limites des ensembles (« boundaries » en anglais) qui permettent de mettre en valeur des séparations physiques et mentales* ».

Il cherche dans son ouvrage « *Les nouvelles frontières de la société française* » à décliner deux aspects des frontières : les frontières externes, qui correspondent à une double histoire de colonisation et d'immigration, et les frontières internes qui correspondent à des limites entre catégories sociales racialisées.

Pour l'anthropologue français c'est par des pratiques et un imaginaire relatif à la politique coloniale qu'est définie et redéfinie la place sociale assigné aux immigrés. (Fassin ; 2010)

#### **A. Femmes en migration**

##### *Les rapports de genre dans la migration*

La question de l'émancipation par la migration a longtemps été envisagée, et d'après certaines analyses comme celle de Catarino, les effets de la migration ne traduisent pas forcément une modification des rapports sociaux de sexe au sein du couple.

Dans le contexte français les rapports de genre connaissent effectivement des modifications, notamment par le biais de l'engagement associatif.

En effet cet engagement permet parfois de renégocier les rapports de forces au sein du couple. Dans le contexte migratoire, hommes et femmes recourent à différentes stratégies, les uns pour assoir leur domination, les autres pour échapper aux différentes tensions dans lesquelles elles se sentent impliquées.

En réalité ce sont deux modes de contrôle sur les femmes qui cohabitent ici. (Quiminal, Moujoud)

##### *Une stigmatisation liée à un passé colonial*

L'émigration féminine a longtemps été perçue comme une « conséquence » du regroupement familial, réduisant la femme à sa place d'épouse et de mère et fait référence à une « organisation mentale de la saisie de l'autre ».

Même dans le cadre du regroupement familial, les femmes connaissent une pluralité de situation et participent activement à l'élaboration du projet.

Les femmes en situation migratoire travaillent principalement dans les métiers de l'agriculture (beaucoup d'études ont été menées sur le travail saisonnier des Marocaines en Espagne) et font référence à un contexte colonial.

On observe par exemple, une survisibilisation des saisonnières vers l'Espagne dans les médias tout comme dans les études scientifiques.

En 2005, suite à différentes polémiques le projet espagnol CATAYA prend en charge les saisonnières de « manière éthique ». Il offre aux femmes une couverture sociale et le défraiement mais demande en échange une autorisation maritale (les femmes célibataires voient leur demande rejetée).

Les femmes ont dénoncé l'exigence de cette autorisation à quoi se sont ajoutées sur place, des conditions de travail déplorables

L'histoire coloniale continue d'agir sur les représentations et les stigmates dont sont les objets les migrantes dans la société d'accueil. (Lmadani ; 2012)

Ces travaux font échos à la notion d'intersectionnalité. L'idée selon laquelle, les discriminations ont un effet multiplicateur entre elles.

Kimberlé Crenshaw tente de définir le processus de stigmatisation par une appréhension des identités collectives au détriment des trajectoires individuelles.

### *Les effets de la migration sur les migrantes*

Cet article fait écho aux études de Nassima Moujoud qui pose la question des effets de la migration sur les migrantes.

Elle critique les féministes anglophones qui, dans une perspective évolutionniste perçoivent l'émigration comme source d'émancipation. En effet elles délaissent l'influence des rapports sociaux de pouvoirs, les rôles des Etats de départ et d'arrivée dans les rapports de sexes.

L'idée inhérente à ces théories serait donc que seule « l'intégration » pourrait-être synonyme « d'émancipation » en se basant sur des critères tout à fait subjectifs et discriminatoires tels que le travail, le mariage et la sexualité.

Ces pratiques discriminatoires de l'Etat se retrouvent dans bon nombre de procédures administratives.

D'après une enquête réalisée auprès des usagers du 115 au Samu Social de Paris, 45% des migrantes sont sans ressources et sans réseaux d'entraides à leur arrivée.

La prise en charge par le SAMU est souvent très longue car elles ne bénéficient pas de la même protection que les françaises.

## **B. Une inter-influence entre migration et précarité**

### *Une population fragilisée par la migration*

La migration ne signifie pas seulement une rupture spatiale, mais aussi sociale et culturelle

Comme nous l'avons évoqué précédemment, nombreuses sont les migrantes qui arrivent dans la société d'accueil démunies de ressources humaines et économiques.

En effet, déjà sans ressource économique, le manque de ressources humaines complique d'autant plus leur arrivée dans la société d'accueil, posant la question de l'hébergement mais aussi dans l'appréhension du territoire, la création d'un réseau, et l'apprentissages de normes relatives au monde du travail.

À la précarisation et la stigmatisation s'ajoute souvent la diminution d'un statut social dans la société d'arrivée.

### *Orientation vers le Care*

En effet dans les sociétés d'accueil le système patriarcal favorise largement une orientation des femmes visant à reproduire les rôles de genre.

Les métiers du *Care*, regroupant les métiers où une des fonctions principales est celle de prendre soin, connaissent une survisibilisation féminine

La notion de *Care* est d'origine anglo-saxonne, elle regroupe des valeurs définissant une relation à l'autre, principalement basée sur une appréhension morale de l'individu, ces valeurs relèvent principalement de la préveance et de l'empathie.

Le terme de sagesse pratique a été développé comme qualité principale des métiers du *Care*, il combine la vertu morale avec la pratique.

Différentes études féministes ont tenté d'expliquer les prédispositions éventuelles des femmes pour le *Care*.

Elles ont montré que face à des situations identiques les hommes réfléchissent en termes de calculs d'intérêts, alors que les femmes réagissent en termes de relations humaines.

Il va de soi que ceci est loin d'être une prédisposition naturelle. Ces mêmes études démontrent que les femmes sont « formées » aux *Care* dès leur premier âge dans la plupart des instances de socialisations dans lesquelles elles forgent des relations et construisent leurs personnalités. Dans le système patriarcal le *Care* aurait eu comme caractéristique principale sa gratuité. (Zielinsky ;Delphy )

L'externalisation des tâches de *Care*, et leur prise en charge économique par l'Etat (garderie d'enfants, aide à la personne âgée) ont non seulement favorisé l'indépendance économique des femmes pouvant bénéficier de ces aides, mais ont aussi donné une valeur économique à un travail perçu comme « allant de soi », et dont la gratuité a été évidente pendant de nombreuses années.

L'Etat peut donc avoir une action « libératrice » en partageant par le biais d'actions sociales, et des services de redistribution, les responsabilités du *Care* auxquelles les femmes doivent faire face, c'est la « défamilialisation ». (Zielinsky ;Lister, 1994 et 2003 ; Bambra, 2007)

### *L'exclusion des travailleuses migrantes des politiques du Care*

Les travailleuses migrantes ont rendu possible les politiques de défamilialisation en Europe, et bon nombre d'entre elles ne sont pas en situation régulière (en Grande Bretagne seules 19% disposent d'un permis de travail).

Mais ces dernières doivent répondre « au besoin d'externalisation du travail domestique et de soin des personnes dépendantes, et dans leurs pays d'origine où elles continuent à soutenir

matériellement, pratiquement et affectivement les membres de leur propre famille qui ne peuvent compter sur le soutien de l'État ». (Merla ; 2016).

La voie poursuivie par les politiques de défamilialisation au sein d'un État peut donc paradoxalement être de nature à laisser globalement inchangées les inégalités entre hommes et femmes, d'une part, et à approfondir les différences de traitement entre femmes, d'autre part.

Ces « agentes du Care » répondent donc aux besoins de défamilisation familles du Nord, leur permettant de se libérer des tâches non rémunérées vis-à-vis de leurs proches.

Pourtant, elles sont elles-mêmes exclues de ce type de politique et doivent faire face à des doubles tâches du Care, rémunérées et non rémunérées, familiales et professionnelles, nationales et parfois transnationales.

Comme nous avons pu le voir, la condition de femme intimement liée à son « rôle de mère » a été au cœur de multiples enjeux tant politiques que religieux.

Le système patriarcal, colonial et capitaliste a fortement contribué à sa précarisation, dont la non rémunération du travail a été la pierre angulaire.

Il convient de rappeler comment les politiques au pouvoir, l'influence du contexte religieux et les imaginaires communs changent et modèlent le quotidien de nombreuses femmes en situation de précarité.

La migration a ici été envisagée comme précarisant puisque provoquant une rupture familiale, géographique et parfois économique.

Les métiers du Care ont représenté pour bon nombre de femmes une issue à la nécessité de ressources financières. Bien que ces métiers offrent une indépendance économique, ils contribuent à la reproduction d'inégalités entre les classes et les genres.

### **III. La vie en centre d'hébergement social**

En Espagne, les ethnographies des centres d'hébergements pour mères sont très rares, il m'est donc apparu plus logique de prendre comme référence la thèse de Nathalie Thierry dans le cadre français, similaire mais pourtant bien distinct, afin d'avoir une grille de lecture.

Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale rassemblent une pluralité de structures qui accueillent des populations variées avec des finalités diverses.

En France la majorité d'entre eux (90%) sont gérés par des associations.

Les prestations vont d'une intervention limitée de quelques jours à plusieurs mois.

Les réseaux d'hébergement proposent un traitement « adapté au public » ce qui provoque une hiérarchisation entre les différents publics.

Ces structures ne sont pas destinées uniquement à des femmes et regroupent une pluralité de populations en difficultés.

Notre objectif dans cette étude est d'analyser la situation plus spécifique des mères de famille monoparentale connaissant de grandes difficultés pour trouver un logement.

À l'origine, l'hébergement des familles sans logement avait pour but premier : la protection de l'enfance.

Elle était auparavant assurée par des établissements religieux, mais à partir du XIXe siècle certains établissements hospitaliers prennent le relais.

Après la première guerre mondiale, la population française est relativement diminuée, non seulement elle a perdu de nombreux hommes en âge de travailler, mais de plus, elle connaît une diminution de la natalité criante par le manque d'hommes en âge de procréer.

On observe donc une réelle nécessité d'augmentation de la natalité en France.

Par conséquent, c'est à cette même époque que ce type d'établissement se développe dans l'objectif de protéger l'enfant et de lutter contre l'avortement.

Toutefois, même si ce type de structure octroie une certaine protection aux femmes, l'objectif initial visait préférentiellement les générations à venir.

Dans son étude sur les CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), Nathalie Thierry observe que bien que ces centres n'imposent aucune condition pour l'admission, une sélection entre les différents demandeurs s'opère en fonction de leur âge, leur situation familiale, leur parcours professionnel et leur insertion.

## **1. Une vie sociale complexe**

Dans cette étude, c'est la situation spécifique des mères de familles monoparentales sans logement que nous chercherons à analyser.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la précarité à laquelle elles doivent faire face est le fruit de différentes ruptures, tant sociales qu'économiques et parfois même géographiques.

Nous allons donc dans une première partie, analyser la complexité de cette vie sociale, tant dans les rapports familiaux que dans les rapports aux hommes et entre les usagères d'une même structure.

Puis nous analyserons le rapport aux professionnels rendant parfois compte d'un cadre normatif exigeant et de relations dissymétriques.

Enfin nous analyserons comment l'insertion professionnelle est compliquée par de multiples facteurs, et qu'elle-même est fortement orientée en fonction du genre des usagers.

### **A. Les rapports familiaux**

Les rapports familiaux principalement composés des rapports avec les parents et avec les enfants constituent des soutiens privilégiés pour les usagères.

En effet, ces dernières doivent faire face à une série de ruptures : sociale, économique et parfois géographique.

#### *Les parents proches*

Le soutien familial est donc primordial dans une telle épreuve. Il peut prendre différentes formes, et peut tout d'abord être un soutien psychologique ou même lorsque la famille est à distance, des conversations régulières assurent une continuité dans la relation et diminuent la sensation de distance.

Dans ces conversations certains thèmes sont centraux comme l'éducation des enfants, c'est à des figures féminines ayant déjà « fait leurs preuves » en matière de maternité que les usagères demanderont des conseils.



Cette figure peut être celle d'une mère ou d'une tante en général plus âgée, elle suit le quotidien de la mère et ses conseils ont un impact conséquent sur l'éducation de l'enfant.

### *La relation aux enfants*

Face à une situation économique compliquée et à une perte de repère et d'intimité, les enfants représentent un bien social, économique et affectif.

En effet, ces derniers représentent une réelle source d'énergie dans des périodes difficiles, leur affection permet aux usagères de s'épanouir dans leur rôle de mère.

En Europe les enfants représentent aussi un bien économique, puisque de nombreux pays, encourageant des politiques de natalités, distribuent une aide économique correspondant au nombre d'enfants à charge.

Le manque d'espace s'avère parfois être un réel problème pour les mères, la promiscuité entre mère et enfants (comme le partage du lit) ayant parfois des conséquences sur le développement de l'enfant lorsqu'il est jeune, et provoque fréquemment des réactions critiques des enfants lorsqu'ils sont adolescents. (Thierry, 2008)

Comme nous l'avons évoqué précédemment dans des situations de précarité un surinvestissement de la parentalité est observable, même lorsque les conditions économiques sont difficiles, les enfants ont souvent de nombreux jouets offerts par leur mère.

### *La place des hommes*

Dans les discours des usagères, la place des pères est relativement complexe.

En effet, bien qu'ils soient évoqués lorsqu'elles relatent leur arrivée dans la structure, les pères sont très peu évoqués dans les discours, si ce n'est négativement.

De nombreuses femmes ont vu leur compagnon ou mari se délester des responsabilités parentales.

La question du père est généralement évoquée en relation avec l'enfant mais dans peu de cas dans le cadre d'une relation sentimentale ou amoureuse.

La ressemblance avec l'enfant est parfois évoquée, mais la question centrale en cas de perte de contact avec le père, est la place que les mères peuvent leur laisser ou non.

Pour certaines, la non présence des pères pour des enfants en bas-âge n'est pas en mesure d'affecter leur sensibilité, c'est autour des reproches hypothétiques que leurs enfants pourraient leur faire dans un futur plus ou moins proche que se focalisent leurs préoccupations. (Thierry, 2008)

## **B. L'Espace, la notion du privé et du public**

Dans les centres d'hébergement sociaux, l'individu dispose d'un espace où passer ses journées et ses nuits, mais cet espace ne lui appartient pas.

### *L'intimité*

« Il s'agit ici d'un espace privatif dans le sens où l'individu est privé du choix d'être vu et entendu par autrui quand bon lui semble. Dès lors, se pose la question de son intimité ». (Thailineau ; Arendt)

La question d'intimité pose la question d'un périmètre limitant un territoire mental, ce périmètre délimite ce que l'extérieur peut et ne peut voir sans accord au préalable.

En foyer d'hébergement le sentiment d'intimité se complexifie.

En effet, ce dernier se voit parfois menacé, tout d'abord par un sentiment de contrôle de l'espace (ménage, ouverture et fermeture de certaines pièces en fonction des heures, l'imposition de différentes tâches ménagères) auquel s'ajoute une obligation de se raconter à la fois pour rentrer dans la structure, parfois plusieurs fois au cours du séjour.

Pour conserver une intimité, l'importance d'entretenir des relations de confiance est primordiale, elle est la seule condition pouvant lui offrir un territoire.

Toutefois, cette condition complexifie d'autant plus la préservation ou non de l'intimité, car les individus n'ont à priori pas de lien avant leur entrée dans la structure, et sont parfois pris dans des relations de méfiance pouvant s'apparenter à celle du voisinage.

La possibilité de recréer une intimité s'offre parfois dans ce type de structure lorsqu'une relation de confiance prends corps entre deux individus, c'est fréquemment par le récit du

passé et parfois par le sentiment d'un vécu similaire que les frontières de l'intimité peuvent à nouveau s'étendre entre deux personnes. (Thalineau ; 2002)

### *Les rapports entre mères*

Les rapports entre usagères d'une même structure sont souvent complexes, ils varient en fonction de la taille des structures (en fonction du nombre d'individus accueillis) de la configuration (pièces communes ou non) et des objectifs relatifs à l'établissement (insertion, recherche de logement...).

Dans des structures plus petites, on peut noter une multiplication des stratégies de différenciation entre les mères, notamment dans les discours, ce qui est beaucoup moins remarquable dans des structures accueillant un plus grand public.

Les questions des tâches ménagères et de la garde d'enfant représentent les sujets de discorde principaux, particulièrement dans les structures plus petites où une interconnaissance entre les mères se développe plus rapidement.

## **C. L'éducation comme bien social**

### *Une valorisation du rôle de mère*

L'éducation que les usagères dispensent à leurs enfants et parfois, la façon dont elles la justifient leur permettent de valoriser leur rôle de mère auprès des autres usagères et des professionnels sociaux.

Le futur de l'enfant est régulièrement évoqué, une réussite scolaire et professionnelle serait le sésame d'une éducation réussie.

Cette dernière est toujours influencée par des origines sociales et culturelles, même si une différence est souvent notée. En effet, en situation de migration l'écart se creuse parfois entre l'éducation dispensée dans le pays d'origine, et celle que les parents dispensent dans le pays d'accueil.

### *Education et migration*

Les conduites parentales dans un contexte migratoire connaissent de nombreuses mutations, elles ont été analysées en comparaison avec les conduites parentales des sociétés d'accueil.

C. Sabatier (1991) a observé que *« les parents des groupes majoritaires situent le développement de l'enfant à un âge plus précoce que les groupes immigrants étudiés. Ils sont en général plus orientés vers des valeurs individuelles que des valeurs collectivistes et leurs styles d'éducation sont plus centrés sur l'autonomie de l'enfant »*.

Pour lui les immigrants sont *« plus centrés vers les relations sociales au sein du groupe d'appartenance ; ils attendent de la part de l'enfant une plus grande conformité sociale ; ils sont autoritaires avec lui et recherchent son obéissance. Corollairement ils entretiennent à l'égard de l'école une vision plus traditionnelle. L'école est avant tout, selon leurs attentes, le lieu de la transmission d'un savoir scolaire (lire, écrire, calculer) et non celui de la socialisation »* (p.168)

Il explique cette différence par les mouvements migratoires, souvent expliqués par des raisons économiques, auxquelles s'ajoute un changement de statut social.

## **2. Les professionnels sociaux : des acteurs clés dans la vie en hébergement social**

Le fait de venir en aide regroupe une pluralité de situations différentes.

D'une part dans l'aide fournie (argent, objet, service), pour la catégorisation ou non des ayants droits, mais aussi dans la question de l'acteur créant l'aide et les modalités dans laquelle elle s'inscrit. Elle a parfois un caractère obligatoire où celui qui n'en bénéficie pas serait victime d'une injustice.

L'acte professionnel où le travailleur social échange ses prestations contre un salaire relèverait donc d'une « logique institutionnelle » proche de l'entreprise. (Fustier ; 2008)

### **A. Un cadre normatif exigeant**

### *Le rythme au sein des centres d'Hébergement*

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les centres d'hébergements connaissent souvent des rythmes difficiles à suivre pour les usagères, non seulement au niveau des contraintes horaires mais aussi en rapport avec le nombre de tâches à réaliser au fil d'une journée.

Des règles strictes régissent souvent l'autorisation d'entrée et de sortie des logements, les « jours de machines », ou encore les heures d'entrée et de sortie de la cuisine.

La circulation est donc fortement réglée en fonction des heures, tout comme le reste de la journée (réveil, petit-déjeuner, ménage, déjeuner, repas du soir).

Ces rythmes très répétitifs et très peu flexibles, compliquent pour les mères la différenciation des jours.

Préalablement à leur entrée dans la structure, les usagères signent fréquemment un contrat (listant les normes pratiques) dont une copie est affichée dans la structure.

Pourtant dans l'objectivation du quotidien, ces normes pratiques diffèrent fréquemment des normes professionnelles appliquées par les professionnels sociaux.

Il convient donc de mieux définir les normes pratiques afin d'analyser quels écarts elles pourraient avoir avec les normes professionnelles.

### *Les normes pratiques*

Jean Pierre Olivier de Sardan a analysé les régulations informelles autour des normes pratiques au sein de bureaucraties publiques en Afrique et la façon dont elles rendent compte d'un contexte plus global.

Il développe le concept de normes pratiques, qui correspondraient aux normes officielles, relatives à la législation ou à un accord écrit.

Il met en lien ce concept avec celui de normes publiques et professionnelles et constate que dans différentes observations ces dernières sont loin de correspondre totalement les unes aux autres.

Il analyse notamment un écart en Europe entre les comportements des « bureaucraties d'interfaces » avec les usagers et les normes officielles.

Il décrit comme le « problème des écarts » qui peut être observable dans de nombreux contextes, toutefois cet écart peut se creuser pour différentes raisons. Certains auteurs comme Durkheim analysent ce décalage des normes pratiques au profit des normes sociales.

Dans certains contextes institutionnels le décalage entre « *le fonctionnement officiel des institutions publiques et leur fonctionnement réel est particulièrement important et banalisé, même si parfois les normes officielles sont bel et bien appliquées* ». (Sardan ; 2008)

## **B. Des relations dissymétriques**

### *L'échange*

Les relations entre professionnels sociaux et usagers sont parfois complexes. En effet, s'inscrivant dans une relation d'aide et donc de don, ils perçoivent aussi un salaire et s'inscrivent dans une logique d'entreprise.

Dans « Essai sur le Don », Marcel Mauss décrit les étapes du don.

Il observe dans un premier lieu une « obligation de donner » correspondant donc à un principe de générosité, mais aussi une obligation d'accepter le don et donc la dette sous peine de « laisser l'autre à sa place d'étranger ».

Puis il s'agit d'offrir un contre-don, sous peine de devoir reconnaître la supériorité du donateur. (Fustier ; 2008).

Autour de cette relation Levi-Strauss observe un seul mécanisme : celui de l'échange.

Dans les centres d'hébergement sociaux les usagers se voient donc offrir logement et parfois alimentation, mais ils ne peuvent généralement pas répondre à ce don par un contre-don.

Ce qui entraîne des relations dissymétriques au commencement même du parcours dans la structure.

Le travailleur se doit de reconnaître l'utilisateur comme une personne, il assure un soutien de type informationnel, il aide les usagers sur les démarches administratives et donne des informations relatives au domaine sanitaire.

Pour le cas des mères, les rendez-vous médicaux sont toujours perçus comme très importants, et les professionnels sanitaires ont une place d'expert.

Les professionnels sociaux jouent un rôle capital dans la réinsertion professionnelle, et la qualité que les usagers entretiendront avec ces derniers influencera fortement les réseaux et l'énergie qu'ils mobiliseront ou non.

Ils influent également dans l'éducation donnée aux enfants et participent à la recherche, avec la mère de personnes pouvant assurer leur soin en cas d'absence de cette dernière.

Dans le cas de familles fragilisées par la migration, les difficultés de communication avec les interlocuteurs sociaux peuvent se montrer être un obstacle de plus dans la réinsertion tout comme dans la recherche de logement.

Dans le cadre de l'hébergement social, les parents fragilisés par la migration éprouvent des difficultés à communiquer avec les interlocuteurs sociaux.

### *La décentralisation et ses conséquences sur le social*

Depuis le début des années 2000, le secteur du social a été bouleversé par différentes réformes législatives visant principalement à sa rationalisation.

On peut définir la décentralisation territoriale comme un transfert opéré aux collectivités locales, elle peut être définie comme « technique » lorsque le transfert bénéficie à des personnes administratives spécialisées, chargées de gérer un secteur particulier de la vie économique et sociale.

Elle se distingue de la déconcentration car les agents qui exercent leurs fonctions restent soumis à l'autorité centrale.

Dans un Etat fédéral les états disposent à leur niveau des trois pouvoirs, ils contribuent à l'élaboration des lois fédérales.

Au contraire, dans un Etat unitaire comme la France, la décentralisation n'est qu'une technique d'organisation administrative « qui n'affecte que la seule répartition des compétences au sein de l'exécutif telle que celle-ci est prévue par les organes de l'État : soumises à des règles de droit dont elles n'ont pas la maîtrise, les collectivités décentralisées ne disposent donc pas du pouvoir normatif initial qui appartient aux seuls organes centraux de l'État. (Borgetto ; 2010)

En d'autres termes, elles n'ont pas la compétence de leurs compétences.

La réécriture du Code de l'action sociale et des familles en 2002 en a été le symbole le plus criant.

Dans l'écriture de ces textes on observe déjà plusieurs changements conceptuels, notamment l'écriture de « famille » au pluriel, prenant donc en compte une diversité de familles (monoparentales, nucléaires, élargies), mais aussi l'introduction du terme « action » valorisant la dynamique du social.

Au niveau pratique, la réécriture de ce Code a donné lieu à une évaluation des activités obligatoires, une introduction de référentiel commun mais surtout, à une intégration de la notion de performance.

Ces nouvelles réformes ont rapproché les référentiels du social du champ de l'entreprise.

Le 5 mars 2007 c'est une réforme de la protection de l'enfance qui s'opère, en se rapprochant du droit commun, elle tend à avoir une approche plus globale et prévenir les difficultés concernant un plus grand nombre de famille et de région.

### **3. Un objectif unique : l'émancipation par le travail**

Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'arrivée en centre d'hébergement et de réinsertion sociale est le fruit d'une série de rupture, économique, sociale et parfois géographique.

Ces ruptures ont souvent laissé des blessures encore visibles chez les usagères et parfois aussi chez leurs enfants.

En effet, leur confiance en elle se trouve parfois fragilisée.

Non seulement elles ne peuvent rendre le contre don, mais les difficultés à retrouver un emploi et la vie dans un quotidien marqué par la routine et les difficultés qu'elles éprouvent à conserver leur intimité, ne font qu'accroître cette fragilisation. L'objectif primordial est donc la réinsertion sociale et l'entrée dans un logement autonome.

#### **A. « L'intégration » des femmes au travail**

Les conditions d'accès au logement sont relativement restrictives en France.



Les agences immobilières et les propriétaires exigent trois fois le montant du loyer et un contrat à durée indéterminée.

L'obtention d'un emploi représente donc l'unique porte de sortie des centres d'hébergement sociaux.

Pourtant la route vers l'emploi est parfois complexifiée par un manque de relations sociales, des difficultés linguistiques, mais aussi par un ensemble de normes relatives au marché du travail qui n'ont pas forcément été acquises, telles que la fabrication de curriculum vitae, de lettres de motivation, la méthode de recherche d'entreprises.

### *Typologie de l'intégration professionnelle*

Suite à une économie mondialisée les mutations autour de l'emploi ont été nombreuses et ont principalement visé à sa précarisation.

Pour S. Paugman il importe de combiner une analyse objective et subjective pour permettre une meilleure définition de « l'intégration professionnelle ».

Il distingue « précarité du travail » et « précarité de l'emploi », et définit un salarié précaire lorsque son travail lui semble sans intérêt, mal rétribué et faiblement reconnu dans l'entreprise mais « le salarié est également précaire lorsque son emploi est incertain et qu'il ne peut prévoir son avenir professionnel ».

Il définit donc une typologie professionnelle où il part d'un idéal d'intégration et le distingue des autres formes d'intégrations possibles.

Pour Paugman, l'idéal d'intégration correspondrait à un sentiment d'épanouissement dans le travail ainsi que de bonnes relations avec les collègues de travail et les supérieurs hiérarchiques.

Il le différencie de l'intégration incertaine : la personne se sent bien dans son travail, ses relations avec ses collègues et ses hiérarchiques sont bonnes et les conditions de travail satisfaisantes, mais l'emploi n'est pas garanti.

L'intégration laborieuse représente une stabilité de l'emploi mais une souffrance au travail physique ou morale. La personne se sent sans valeur et ses relations dans l'entreprise sont mauvaises.

L'intégration disqualifiante conjugue insatisfaction dans le travail et instabilité de l'emploi, elle se traduit parfois par des difficultés relationnelles.

À cela s'ajoute une identité salariale menacée, parce que le groupe est amené à disparaître ou parce que leur statut est nettement inférieur à celui des autres (Thiery ; Paugman)

### *L'emploi au féminin*

Divers travaux de sociologie analysant les changements liés à l'activité féminine témoignent de sa croissance des mutations des modèles de choix ou de concurrence entre travail domestique et travail salarié.

Les mères sont beaucoup moins nombreuses à arrêter ou diminuer leur activité professionnelle, pourtant les femmes sont toujours les premières exposées à la précarité de l'emploi.

En effet elles sont les plus exposées à des formes d'emplois précaires (CDD, temps partiel) vers lesquels elles ne se dirigent pas par choix.

L'expérience du chômage ne bouleverse que rarement la reproduction des rôles de genres.

Lorsqu'elles se lancent à la quête d'un emploi, les femmes négligent très rarement les responsabilités familiales qu'elles ont assurées jusque-là, l'emploi doit pouvoir s'inscrire dans cette continuité.

Il apparaîtrait dans différentes études (Demazière ;2018) que le chômage rendrait plus problématique l'articulation entre travail domestique et travail professionnel. En effet les temps de réalisation de tâches domestiques seraient en concurrence avec le temps consacré à la recherche d'un emploi.

## **B. L'insertion professionnelle**

La recherche d'un emploi est donc une activité quotidienne, occupant l'esprit de la plupart des usagères, ayant conscience que seule cette dernière pourra les aider à obtenir un logement autonome.

Les professionnels sociaux participent en outre à la recherche d'un emploi pour ces femmes. Il est donc intéressant d'observer quelle formation ils ont eux-mêmes reçue afin de pouvoir participer à l'orientation et l'insertion de femmes en situation précaire.

### *La formation des professionnels sociaux*

Prenons donc l'exemple des éducateurs, ils sont en général des acteurs relativement importants dans l'insertion.

La formation des professionnels sociaux a connu de nombreuses mutations notamment après les objectifs de décentralisation.

Les formations d'éducateur étaient en 1962 très centrées sur une approche médico-sociale, alors qu'en 1968 l'approche a été plus centrée sur le domaine psychosocial.

Autour de cette formation on remarque une importance de se forger une identité professionnelle, mais surtout un apprentissage des sciences humaines et sociales, du droit, de l'économie, des méthodes et techniques professionnelles du travail social, mais aussi des connaissances des politiques sociales (enjeux, interactions, acteurs, dispositifs).

### *Les formations proposées aux usagères*

Pourtant, bien que témoignant d'une certaine efficacité, ces acteurs contribuent à une reproduction des rôles de genre, en effet dans les formations proposées autant que dans les offres d'emploi, on observe une prépondérance des métiers du Care<sup>5</sup> valorisant des capacités comme « l'écoute, la bienveillance, la capacité à prendre soin » considérées comme naturelles chez les femmes, plus particulièrement lorsqu'elles sont mères. (Lanzarani ; 2008)

Des formations en lien avec la coiffure, l'esthétique sont aussi particulièrement présentes. Mais la proposition de ces formations se fait aussi en fonction de la représentation du statut social que le professionnel de santé se construit de son interlocutrice.

---

<sup>5</sup> Cf « L'Histoire coloniale et son contexte migratoire »

Une idée sous-jacente aux différents professionnels sociaux est qu'indépendamment de la classe sociale ou la culture, la mise en scène de la féminité symbolise une bonne santé mentale et qu'elle facilite l'accès à la réinsertion sociale.

## **Conclusion**

Dans cette étude nous nous sommes demandé dans quelle mesure la prise en charge sociale et médicale de la précarité dans la péninsule Ibérique symbolisait des logiques plus globales. Pour ce faire, nous avons tout d'abord étudié le contexte espagnol d'un point de vue historique : la dictature de Franco ayant laissé des emprunts non négligeables dans l'Espagne contemporaine.

En effet ce dernier tentait d'uniformiser l'Espagne et d'effacer les disparités régionales, c'est seulement depuis les années 1980 que certaines régions ont pu tenter de faire entendre leurs spécificités régionales. Les débats autour de l'indépendance de certaines régions sont aujourd'hui tumultueux mais rendent compte d'une réelle prise de conscience identitaire, influant tant sur l'éducation que sur le politique.

Ces revendications sont perçues en Espagne comme une « crise identitaire nationale » et parfois contagieuse. Plus particulièrement dans une société autant affectée par la crise, dont la fin du bipartisme et l'entrée d'un mouvement comme *Podemos* en représentent les conséquences indéniables.

C'est aussi une société conservant un héritage chrétien considérable, qui n'est bien évidemment pas sans conséquence sur les représentations de genre, en effet différents passages de la Bible laissent à penser que la femme est une propriété privée de l'homme sur lequel ce dernier peut exercer violence sexuelle et punition librement.

A l'aune de cette analyse, nous avons tenté de réaliser un état des lieux sur la question des violences de genres en Espagne.

En étudiant les mutations législatives inhérentes, à la protection des victimes, nous avons observé une réelle prise de conscience visant à considérer les violences de genre comme un problème de société et non comme un regroupement de faits divers.

Il est tout à fait envisageable que les médias n'aient pas été sans influence dans l'impulsion de cette prise de conscience. En effet la parution de nombreuses études sociologiques dans des journaux à large diffusion traitant de ce thème a probablement contribué à cet éveil social. L'analyse des conséquences de ce phénomène sur les enfants exposés aux violences nous rappelle la gravité qu'il peut avoir, et plus particulièrement son pouvoir de reproduction.

L'analyse de l'introduction et de l'appréhension de l'avortement en Espagne nous a semblé être un outil permettant de mesurer le droit des femmes à disposer de leur corps.

Ce dernier, bien que légalisé depuis fort longtemps, est constamment remis en cause, il représente aujourd'hui comme nous le savons de réels enjeux sociaux, mais surtout politiques.

Le traitement médical de la grossesse en Occident rend compte d'une sexualité assujettie au contrôle scientifique, domaine duquel les femmes ont été progressivement évincées, symbolisant les emprunts du capitalisme et du patriarcat dans la société actuelle, les violences obstétriques restent le vestige le plus visible de cette appropriation du corps des femmes.

Dans une deuxième partie, nous avons tenté de donner un cadre théorique à la précarité, en la considérant tout d'abord comme une conséquence de la révolution industrielle, puis en l'étudiant comme conséquences de multiples ruptures témoignant d'une précarité économique oui mais aussi, sociale et affective. Les individus ne disposant pas ou peu de « relations sociales » voient diminuer leur chance de retrouver un emploi, non seulement parce qu'ils voient diminuer le nombre de relations, parce que ces dernières se voient être plus fragile, mais aussi parce les relations dont disposent les individus appartenant à sa sphère sociale sont souvent eux-mêmes en situation de fragilité sociale.

L'étude de la maternité en rapport avec la condition sociale a été tout à fait révélatrice d'un rapport complexe avec la mère et avec la femme en général.

L'étude des concepts de parentalité ont permis d'avoir des outils de taille, permettant d'analyser la situation des mères célibataires dont l'histoire est profondément stigmatisante. Ces femmes voyant leur statut toujours réduit à celui de mère. Ce nouveau statut est aussi celui qui rend leur vie plus paradoxale : d'un côté la maternité accentue la précarité, mais d'un autre elle leur assure un abri.

Dans les sociétés Européennes, il nous est apparu important d'analyser l'influence de l'histoire coloniale dans le contexte migratoire, particulièrement autour des stigmatisations de genres contribuant à la création d'un imaginaire, notamment autour des motivations créant la migration, ou aux effets que cette rupture spatiale peut avoir sur les migrantes en question.

La précarité est ici perçue comme élément moteur de la migration, mais c'est aussi en situation de migration que la précarité se développe considérablement. Les métiers du Care représentent une réelle porte de secours à la précarité, bien qu'elle ne soit à l'origine, ni dans leurs formations ni dans les objectifs préalablement définis à leur arrivée.

Ces principales actrices permettant au Care de vivre en Europe en sont majoritairement privées par les politiques publiques, ce qui contribue à une reproduction de leur précarité.

Une manifestation criante de cette précarité pourrait se lire dans les centres d'hébergement sociaux. L'arrivée dans ces derniers symbolise tout d'abord une précarité économique, mais surtout sociale, et parfois géographique.

La place des hommes dans les imaginaires est relativement complexe et témoigne d'une méfiance criante. Pourtant c'est le rapport à la famille (bien que parfois relativement éloignée) qui va permettre la consolidation du lien avec la culture d'origine notamment en aiguillant l'éducation de l'enfant.

Cette éducation est un bien social pour la mère, elle lui permet d'avoir un statut valorisé socialement, et un enfant « bien élevé » pour faire sa fierté. Pourtant cette éducation est parfois entravée par des problèmes d'espaces et une intimité rare.

Le respect des rythmes au sein des centres représente une véritable contrainte pour les mères, et les normes professionnelles viennent parfois se substituer aux normes pratiques.

Les professionnels sociaux se montrent être des acteurs clés dans la vie en centre d'hébergement social, ils entretiennent pourtant des relations dissymétriques avec les usagères qui ne peuvent pas « rendre le don ». Leur formation est régulièrement remodelée en vue de s'adapter aux enjeux actuels, comme l'insertion notamment.

Effectivement l'insertion professionnelle représente le sésame unique pour retrouver un logement autonome, pourtant celle-ci est d'office biaisé par le genre et la précarité.

Les professionnels sociaux organisent et orientent principalement en fonction du genre.

C'est donc dans un contexte complexe que les enjeux autour de la précarité des mères se dessinent et se redessinent par le biais des domaines comme le politique, le social ou le médical.

Comme dans de nombreux pays, le corps des femmes a été en Espagne objet de nombreux contrôles. Il apparaît aujourd'hui que de nombreux bouleversements tendent à favoriser le droit des femmes à disposer de leur corps, dont témoigne chaque année l'engouement autour de la journée de la femme.

Pourtant il apparait que ces avancées ne profitent pas à toutes les catégories de populations, et excluraient les plus précaires et les migrantes, en contribuant au contraire à reproduire des écarts déjà évidents.

A l'avenir nous pourrions approfondir la prise en charge par le domaine politique de la question de l'insertion professionnelle pour des femmes en situation de précarité.



## Bibliographie

Ait Ben Lmadani, Fatima. « Femmes et émigration marocaine. Entre invisibilisation et survisibilisation : pour une approche postcoloniale », *Hommes & Migrations*, vol. 1300, no. 6, 2012, pp. 96-103.

Alban Bensa,(1995) « De la relation ethnographique », *Enquête*

Albera, Dionigi. « Terrains minés », *Ethnologie française*, vol. vol. 31, no. 1, 2001, pp. 5-13.

Anta Felez Jose Luis,La antropologia social espanol en los anos 80 como paradigma tardomoderno,La Gazetta de Antropologia,no.2, pp5-27.

Antonio Lucas, Carmen Beltrán y M<sup>a</sup> Dolores Cáceres (eds.)La realidad social de Madrid, Fragua, 2012

Bellon Sanchez Silvia, La violencia obstétrica desde los aportes de la crítica feminista y la biopolítica (la violence obstétrique par les apports de la critique féministe et biopolitique)

Borgetto, Michel. « La décentralisation du « social » : de quoi parle-t-on ? », *Informations sociales*, vol. 162, no. 6, 2010, pp. 6-11.

Bourdieu P. 1980. « Le capital social, notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales* 31

Brugère, Fabienne. *L'éthique du care*. Presses Universitaires de France, 2014

Brunetti-pons, Clotilde. « L'exercice de l'autorité parentale face au pluralisme familial », *Dialogue*, vol. no 165, no. 3, 2004, pp. 7-22.

Castel R.,(1991) De l'indigence à l'exclusion, la désaffilition.Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle, in Donzelot, J.,(sous la direction de ), Face à l'exclusion.Le modèle français,Paris, Editions Esprit ;

Célérier S.,(2003). Femmes en situation d'urgence, Université d'Evry Val d'Essone – Observatoire du Samu Social de Paris, janvier

Crenshaw, Kimberlé Williams. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », Cahiers du Genre, vol. 39, no. 2, 2005, pp. 51-82

Valerie Cohen, « La vulnérabilité relationnelle », *Socio-anthropologie*, 1 | 1997, COMAS D'ARGEMIR Dolors, Los medios de comunicacion en el lucha contra la violencia de género. Avances y retrocesos.

DORLIN Elsa, La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française Paris, La découverte, collection textes à l'appui/genre & sexualité, 2006

Sandra Fancello, « Travailler sans affinité : l'ethnologue chez les « convertis » », Journal des anthropologues

Didier Fassin (dir.), *Les nouvelles frontières de la société française*, La Découverte, 2010, 600 p

Fassin Éric, « L'empire du genre » L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel, *L'Homme*, 2008/3 n° 187-188, p. 375-392

Fine A., (2001) . Maternité et identité féminine,in Knibielher Y. (sous la direction de ), *Maternité, affaire privée ,affaire publique* , Paris , Bayard.

Foucault Michel, *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976

Foucault Michel : *Histoire de la sexualité IV Les aveux de la chair*, Gallimard

Fustier, Paul. « La relation d'aide et la question du don », *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol. 6, no. 2, 2008, pp. 27-39.

Ghislaine Gallenga, « L'empathie en anthropologie », *Journal des anthropologues*, 114-115 | 2008, 9-11.

Goffman E., (1975) *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps*, première édition en anglais, 1963, Paris, Editions de Minuit

Jorge Cagiao y Conde, « Jean-Louis Guereña, Manuel Morales Muñoz (eds.), *Los nacionalismos en la España contemporánea. Ideologías, movimientos y símbolos* », *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 31 janvier 2008,

KNIBIEHLER YVONNE, *Accoucher. Femmes, sages-femmes et médecins depuis le milieu du XXe siècle*

Knibiehler Yvonne, Fouquet Catherine – *L'histoire des mères du Moyen Age à nos jours*. Ed Montalba, Paris, 1980, 368 p.

Fatima Ait Ben Lmadani, « Femmes et émigration marocaine », *Hommes & migrations*, 1300 | 2012, 96-103.

Fustier, Paul. « La relation d'aide et la question du don », *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol. 6, no. 2, 2008, pp. 27-39.

Jesus Fuente Maria, *Entre el honor y el horror. Genesis, regulación y transmisión de las ideas sobre la violencia contra las mujeres*

JOCILES RUBIO Maria Isabel, *Contexto etnográfico y uso de las técnicas de investigación de antropología social*

LORENTE ACOSTA Miguel, *Violencia de Genero y Salud, Impacto en la integridad Fisica y Psiquica de las mujeres y consecuencias sociales*

Maroy C.(1985).*L'analyse qualitative d'entretiens*,in Albarello L.Digneffe F.,Hiernaux J.P,Maroy C,de Saint-Georges P.,*Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*,Paris,Armand Colin

Martin C.,(2001). La vulnérabilité relationnelle : une composante de la précarité in Der Sol M., Eydoux ., A., Gouzen., Merle P., Turquet P.(Sous la direction de) Nouvelles dimensions de la précarité, Presses Unviersitaires de Rennes, Rennes.

Marcel Mauss, Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige Grands textes », 2007

Mariano Esteban de Vega,Anotnio Morales Moya “Nacionalismos y Estado en Espana durante el sigle XX”,Gredos,2010

Massé, R. (2000). Présentation : L'anthropologie au défi de l'éthique. *Anthropologie et Sociétés*, 24(2), 5–11.

Marpsat M. [1999], « Un avantage sous contrainte, Le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri », *Population*, Paris, Vol 54, n° 6, p. 885-932.

Merla, Laura, et Florence Degavre. « Le concept de défamilialisation à l'épreuve du care transnational. L'exclusion des travailleuses migrantes domestiques des politiques de care », *Informations sociales*, vol. 194, no. 3, 2016, pp. 50-60.

Monica H. Green, *Making Women's Medicine Masculine: The Rise of Male Authority in Pre-Modern Gynaecology* Oxford, Oxford University Press, 2008

Moujoud, Nasima (2007), *Migrantes, seules et sans droits, au Maroc et en France. Dominations imbriquées et résistances individuelles*. Thèse de doctorat d'anthropologie sociale, EHESS.

Nasima Moujoud, « Effets de la migration sur le femmes et sur les rapports sociaux de sexe. Au-delà des visions binaires », *Les cahiers du CEDREF*, 16 | 2008, 57-79.

Nathalie THIERY, *Identité parentale et hébergement en institution : le point de vuède femmes accueillies en Centre d'hébergement et de réinsertion sociale*,

thèse sous la dir.de Geneviève Bergonnier-Dupuy et Michel Corbillon, Université ParisX-Nanterre, 2008.

Neyrand G., Parentalité : une notion piège ou un concept en devenir ? in *Enfances et psy* n°20

Neyrand G. , Rossi P., (2004). *Monoparentalité précaire et femme sujet*, Ramonville Saint-Agne, Erès.

Jean Pierre Olivier de Sardan « Du « problème des écarts » aux « normes pratiques ». Les régulations informelles au sein des bureaucraties publiques (en Afrique et au-delà)

OAKLEY Ann, 1972, *Sex, Gender and Society*, Londres, Temple Smith.

Paugman S., (1991) . *La disqualification sociale ; essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF

Paugman S.,*Les formes élémentaires de la pauvreté* , Paris, PUF.

Pelège P.,(2004). *Hébergement social et réinsertion sociale : les CHRS*,Paris,Dunod.

Pellistrandi, Benoît. « L'Espagne et sa pratique démocratique », *Études*, vol. tome 405, no. 7, 2006, pp. 21-31.

Pellistrandi, Benoît. « Comprendre la crise espagnole Une inflexion entre deux époques ? », *Confluences Méditerranée*, vol. 80, no. 1, 2012, pp. 57-68.

Peramato Martin Teresa,*Estado actual de la lucha contra la violencia sobre la mujer en espana*

Silvia Federici, *Caliban et la sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*, traduction de l'anglais (États-Unis) par le collectif Senonevero, revue et complétée par Julien Guazzini, Paris, Entremonde, 2014

Thalineau A., (2002) L'hébergement social : espaces violés, secrets gardés, in ethnologie française , XXXII,1 41-48

Thiery, Nathalie. « Identité parentale et insertion sociale en CHRS : le rôle de l'enfant accompagnant sa mère », Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle, vol. vol. 43, no. 1, 2010, pp. 81-100.

Van Gennep A. (1909). Les rites de passage. Paris : Nourry ; Paris : Picard, 1981

Wagle, Udaya. « Repenser la pauvreté : définition et mesure », Revue internationale des sciences sociales, vol. 171, no. 1, 2002, pp. 175-186.

Dans la péninsule Ibérique Les enjeux autour du droit des femmes à disposer de leur corps sont régulièrement redessiné mais toujours asymétriques. Le droit à l'avortement est régulièrement remis en question mais la prostitution est autorisée, le catéchisme est toujours enseigné dans les écoles publiques mais le mariage homosexuel est autorisé depuis 2005. Le pays héritier d'une histoire de migration doit aujourd'hui faire face à une migration variée et à une natalité très faible.

Il apparait donc intéressant dans ce contexte, d'analyser la place des femmes et leur droit à disposer de leur corps .C'est par le biais, d'une analyse du contexte espagnol, ainsi que de la maternité et de l'accueil de mères dans des centres de réinsertion sociale que nous pourrons entrevoir quelle place la femme et la mère ont dans l'Espagne contemporaine.

Espagne ,Mères ,Précarité, Centres d'hebergements,Grossesse